

AUX GROUES, L'OISEAU BLEU PREND SON ENVOI

Orléans Métropole, la Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle et la SEMDO ont inauguré ce mercredi 7 octobre l'aire de jeux « L'Oiseau Bleu », première réalisation grand public du futur parc de 15 hectares de l'écoquartier des Groues. Une structure haute de 7 mètres, en forme de geai bleu, qui donne le coup d'envoi d'un chantier appelé à transformer 59 hectares de friche militaire sur les vingt prochaines années.



Installée sur la friche des Groues, l'aire de jeux accueille les enfants de 2 à 14 ans autour d'une structure oiseau de 7 mètres prolongée d'un toboggan de 4 mètres. Autour d'elle : un jeu d'équilibre façon mikado, une balançoire triple, deux bascules et un espace refuge en forme d'œuf pour les tout-petits. Des cheminements, des bancs en grumes et de nouvelles plantations relient l'ensemble aux sentiers existants du parc.

Fait notable : la structure n'a pas été conçue pour ce site. Elle avait initialement été réalisée pour le salon des maires, avant d'être réemployée ici par la société Playgones. Un choix qui fait écho aux ambitions de biodiversité du futur parc.

Les travaux ont démarré le 20 janvier 2026 et se sont achevés le 14 avril, en douze semaines. Coût de l'opération : 452 190 € TTC, financés par la SEMDO dans le cadre du traité de concession de la ZAC des Groues. Le projet a mobilisé le constructeur Playgones, la société d'espaces verts Richard et Géomines pour la sécurisation pyrotechnique du site, le tout supervisé par le paysagiste Coloco et l'architecte-urbaniste ANMA, membre du groupement SEMDO.

Les Groues, un écoquartier sur vingt ans

L'aire de jeux constitue la première réalisation emblématique d'un projet urbain d'envergure qui transformera durablement les 59 hectares de la ZAC des Groues. À l'horizon 2044, ce nouveau quartier accueillera un parc urbain de 15 hectares, près de 1 000 logements, des commerces, des services et des activités économiques, organisés autour de trois secteurs structurés par le parc.

Les aménagements paysagers du parc se déploieront jusqu'en 2028, avant de laisser place aux différentes phases de développement du quartier : construction des logements, aménagements sportifs, poursuite des aménagements paysagers et implantation d'activités économiques, jusqu'à l'achèvement du projet en 2044. Depuis juillet 2024, la SEMDO pilote l'aménagement de cette opération ambitieuse.

Pensé comme un modèle de ville durable, les objectifs poursuivis de ce futur quartier sont : devenir un Quartier Passif, favoriser le Bien-être et la Santé de ses habitants, et offrir une place centrale à la Nature en ville. Un projet dont le défi est de conjuguer qualité de vie, performance environnementale et énergétique.

